

Pose de la première pierre de l'EHPAD de Courcouronnes : Le service public départemental des maisons de retraite de l'Essonne, "Ca marche!"

La pose de la première pierre de l'Ehpad départemental à Courcouronnes a lieu jeudi en présence de Michèle Delaunay, Ministre chargée des personnes âgées et de l'autonomie et de Paulette Guinhard, ancienne Ministre aux personnes âgées, à l'origine de la création de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) et Présidente de la Fondation Nationale de Gérontologie (FNG). A terme, le Conseil général s'engage sur une offre de 1 000 places en établissements publics sur l'ensemble du territoire.

Une place en maison de retraite à 60 € par jour. C'est l'objectif que s'est fixé le Conseil général de l'Essonne en votant, dès 2011, la création d'un établissement public départemental autonome de gestion de maisons de retraite médicalisées. Concrètement, le Département s'est ainsi engagé dans la création de maisons de retraites 100% publiques, de l'acquisition des lieux à la gestion de l'établissement.

Un premier projet verra le jour en mai prochain sur la commune de Morangis. Jeudi (21 février 2013), la première pierre d'un deuxième établissement sera posée à Courcouronnes. Mis en service au printemps 2014, l'Ehpad de Courcouronnes permettra d'accueillir 72 résidents et offrira des services diversifiés : 58 lits d'hébergement à temps complet, 2 lits d'accueil temporaire et 12 places d'accueil de jour.

Un troisième projet, aux Ulis, est d'ores et déjà dans les tuyaux. Au total, ces trois premiers établissements permettront de proposer 270 places.

« Nous prévoyons d'avancer au rythme d'un établissement par an », explique Marjolaine Rauze, Vice-présidente du Conseil général chargée des solidarités et de la santé. « L'objectif à terme est de 1 000 places en établissements publics sur l'ensemble du territoire ».

« Fin 2010, l'Essonne comptait moins de 10 000 places en Ehpad, avec un secteur privé historiquement majoritaire dans le département. Notre responsabilité était donc de maintenir la possibilité de choisir pour les familles, en diversifiant l'offre à travers la création d'établissement ou en soutenant les projets associatifs », ajoute Jérôme Guedj, Président du Conseil général de l'Essonne.

« Il ne s'agit pas de maisons de retraites « low-cost », mais bien de prestations de qualité. Il s'agit d'un acte militant, qui s'inscrit pleinement dans le cadre du schéma départemental « Bien vieillir en Essonne », et qui doit permettre de limiter le reste à charge pour de nombreuses familles. », renchérit Jérôme Guedj.

« **Dans l'Essonne, ça marche !** ». Présente à Courcouronnes jeudi, Michèle Delaunay, Ministre chargée des personnes âgées et de l'autonomie, a salué la démarche entreprise par le Conseil général qui s'est affirmé comme chef de file territorial de la politique gérontologique dans le département. Jérôme Guedj se félicite de cette reconnaissance et entend faire fructifier l'expertise du département sur ces questions dans le cadre de la réforme de l'autonomie engagée par le gouvernement.

Contact presse :

Renaud Chenu au 01 60 91 91 21 ou 06 76 44 14 66
rchenu@cg91.fr